



Expertise médicale /droit santé assurance prévoyance

Par Corpo

Bonjour,

J'ai eu une expertise médicale pour l'assurance (suite accident corporel) ,

Récemment j'ai eu une expertise médicale de ma prévoyance.
(Coïncidence c'était dans le même cabinet mais pas le même médecin) .

Ma question est la suivante.

Lors de l'entretien, il avait en sa possession le rapport de l'expertise de l'assurance. A t'il le droit de l'avoir ?

Bien cordialement

Merci de vos réponses